

BULLETIN MUNICIPAL



2025

EDITO DU MAIRE



I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

C
O
M
M
U
N
A
L
E
S

Le budget 2025 a été approuvé par le Conseil Municipal après avoir fait l'objet d'une préparation qui, comme de coutume, demande de la précision et du temps. Validé par la commission finances du Conseil Municipal, il restait à l'approuver, ce qui est fait.

L'objectif fixé consistait à contenir nos engagements pour éviter l'augmentation des charges et ainsi maintenir notre taux de fiscalité qui avait évolué l'année dernière, après plusieurs années de stabilité.

Budget à l'équilibre et contenu, malgré le « brouillard » d'une situation économique nationale et la période très perturbée sur le plan international que nous traversons. Certains investissements prévus l'année 2024 sont déplacés à cette année, auxquels il faut ajouter les frontons de l'école qui nécessitent un entretien en maçonnerie et zinguerie. Toujours pour l'école, nous faisons chiffrer des remises en peinture des classes, qui se réaliseront par étape.

Notre budget ne peut pas satisfaire tous les desiderata, c'est un outil au service d'une collectivité.

Notre lotissement « Les Cressonnières » a enfin démarré. Les entreprises chargées de la viabilisation sont à pied d'œuvre et le chantier progresse dans les délais prévus.

Afin de maintenir l'autonomie de notre commune, chacun comprend qu'il est essentiel de veiller au respect de nos prévisions tant budgétaires que calendaires.

Bonne lecture,

Le Maire,
Pierre CARON

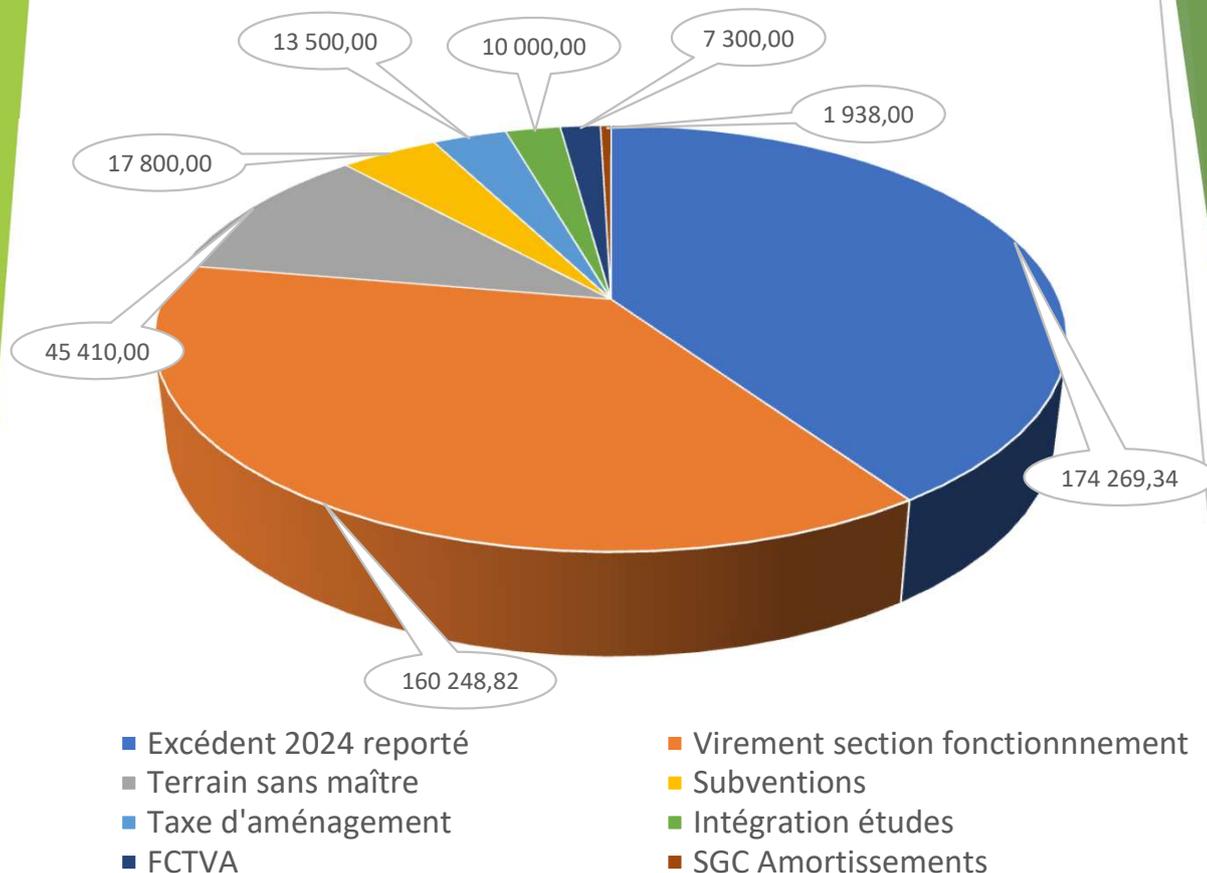


BUDGET 2025



SECTION INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement : 430 466,16 €



PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent 2024 reporté : 40,48 %

Virement section fonctionnement : 37,23 %

Terrain sans maître : 10,55 %

Subventions : 4,14 %

Taxe d'aménagement : 3,14 %

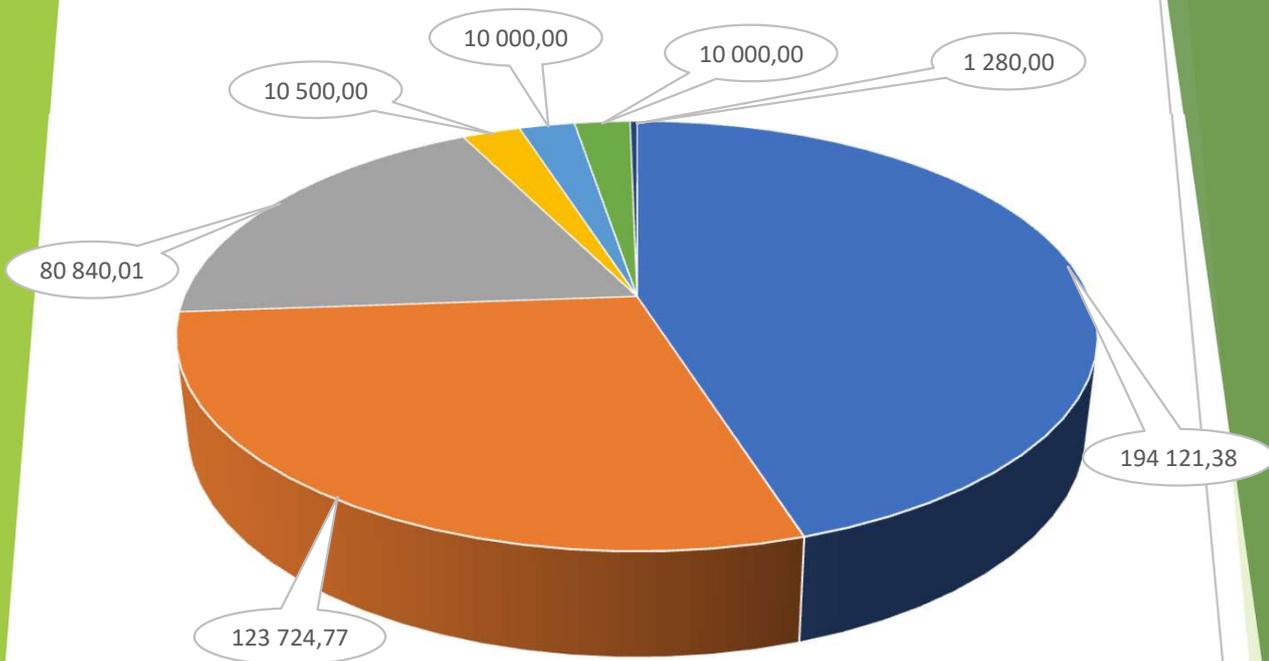
Intégration d'études : 2,32 %

FCTVA : 1,70 %

SGC Amortissements : 0.45 %

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 430 466,16 €



- Autres immobilisations financières
- Immobilisation corporelles
- Remboursement capital des emprunts
- Subventions d'équipement versées
- Intégration études
- Immobilisations incorporelles
- Dépôts et cautions reçus

PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL
DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Autres immobilisations financières : 45,10 %

Immobilisations corporelles : 28,74 %

Remboursement emprunts : 18,78 %

Subventions d'équipement versées : 2,44 %

Intégration études : 2,32 %

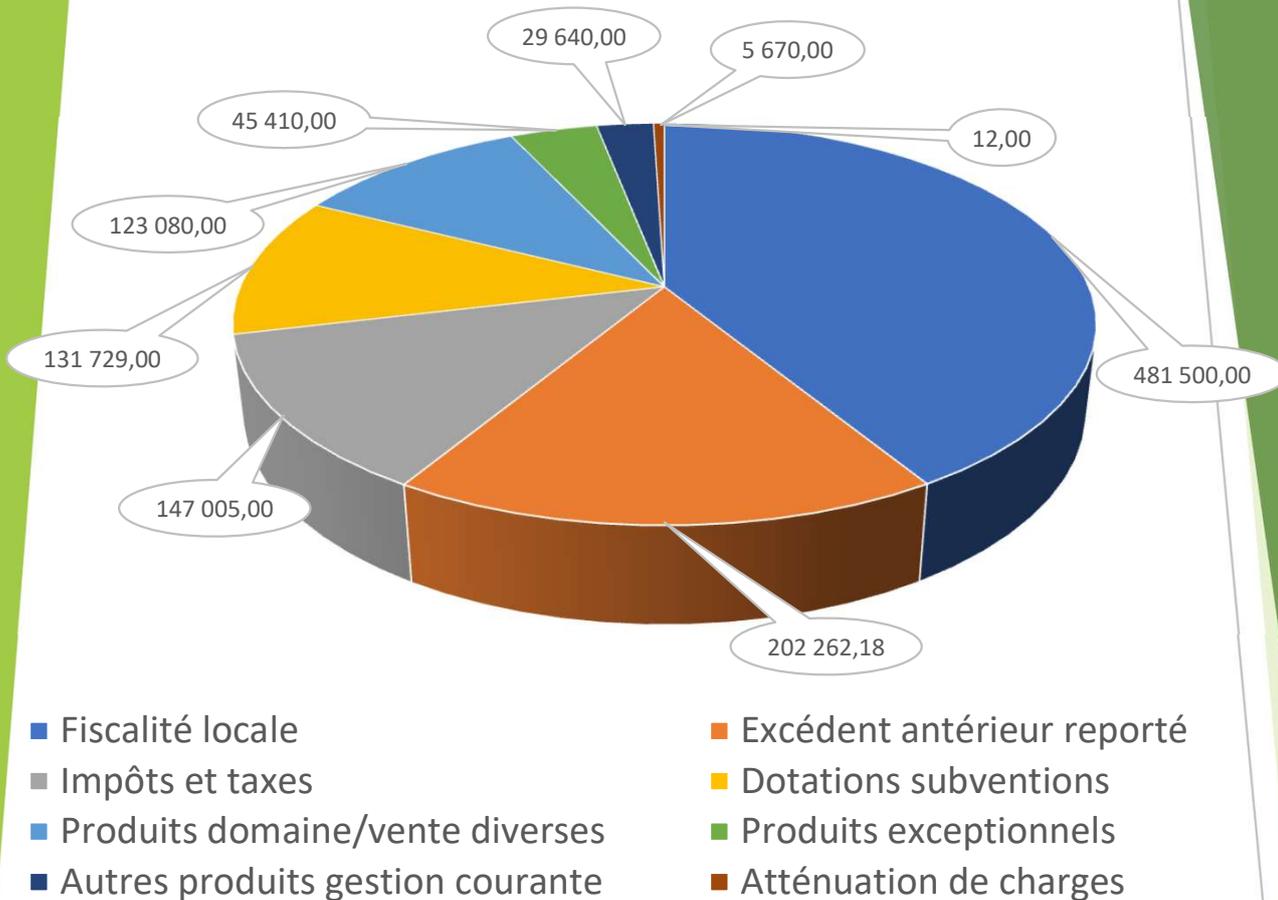
Immobilisations incorporelles : 2,32 %

Dépôts et cautions reçus : 0,30 %.

SECTION FONCTIONNEMENT



Recettes de Fonctionnement : 1 166 308,18 €



PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité locale : 41,28 %

Excédent antérieur reporté 17,34 %

Impôts et taxes : 12,60 %

Dotations subventions : 11,29 %

Produits domaine/vente diverses : 10,55 %

Produits exceptionnels : 3,89 %

Autres produits de gestion courante : 2.54 %

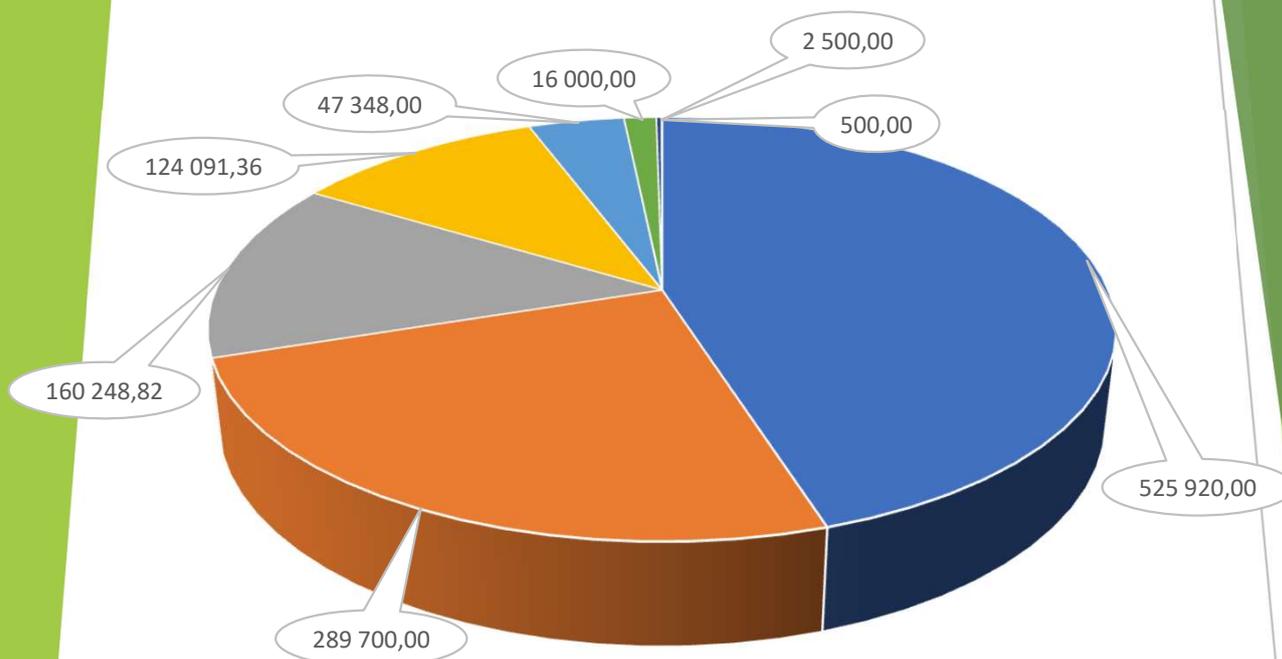
Atténuation des charges : 0.49 %

Produits financiers : 0 %.

SECTION FONCTIONNEMENT



Dépenses de fonctionnement : 1 166 308,18 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Virement à l'investissement
- Autres charges de gestion courante
- Opération d'ordre entre sections
- Charges financières
- Atténuation de produits
- Dotation aux provisions

PART DE CHACUN DES POSTES PAR RAPPORT AU
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 45,29 %

Charges de personnel : 24,84 %

Virement à l'investissement : 13,74 %

Autres charges de gestion courante : 10,64 %

Opérations d'ordre entre sections : 4,06 %

Charges financières : 1,37 %

Atténuation de produits : 0,21 %

Dotation aux provisions : 0,04 %.

Lotissement « Les Cressonnières »

BEVENAIS
Isère

Les travaux ont commencé depuis le 10 Janvier 2025 et avancent conformément aux prévisions.



Les bassins de rétention laissent souvent interrogatifs notamment celui positionné au nord du terrain. Organe de sécurité prévu pour des crues centennales, l'évacuation des eaux pluviales s'opère du bassin Nord vers celui disposé au Sud, puis écoulement vers les bassins de rétention de la Petite Gare.



Une clôture est prévue avec portillon pour l'entretien, la sécurité et la surveillance de ces bassins.



Sur les flancs de ces ouvrages, un mélange d'hydromulching sera projeté. C'est une technique qui permet une végétalisation des parois.

L'entreprise CARRON a terminé la couche de fond pour le bassin du haut.

L'entreprise FOURNIER, quant à elle, a achevé les réseaux humides (eau, eaux usées, eaux pluviales) et procède à la pose des trottoirs et bordures à l'intérieur du lotissement.



Les travaux de génie civil avec TE 38, concernant l'éclairage public, l'extension BT (basse tension) et le renforcement poste église, débuteront le 19 mai.

Un nouvel arrêté concernant la circulation sera pris et consultable en mairie



Regard pour accueillir les réseaux téléphoniques et la fibre



I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

C
O
M
M
U
N
A
L
E
S

REZO POUCE



REZO POUCE est un dispositif de transport solidaire et local mis en place dans toutes les communes de la CCBE.

Le but est de faciliter les petits déplacements entre communes voisines. Ce dispositif s'appuie sur le fonctionnement de l'autostop. Les usagers (conducteurs et passagers) sont identifiés par une inscription sur la plateforme Rezo Pouce. Les arrêts de prise en charge sont matérialisés par un panneau vert "arrêt sur le pouce" visible depuis la route.



Après inscription, il suffit au passager de se rendre à un arrêt sur le pouce et au conducteur de regarder s'il y a des personnes à l'arrêt.

A Bévenais, nous disposons de trois arrêts situés à l'Eglise, Chemin de la Petite Gare et La Bourgeat. Actuellement en phase expérimentale, si le dispositif fonctionne, un autre lieu de rendez-vous serait implanté chemin du Garboud.

Le transport représente 56% des émissions de gaz à effet de serre du territoire. La diminution du trafic routier en faveur de déplacements plus vertueux est un projet majeur du PCAET (plan climat-air-énergie) de Bièvre Est.

Rejoignez la communauté Rezo Pouce !

Que vous soyez conducteur solidaire ou passager enjoué, rejoignez la communauté Rezo Pouce !

➔ Demandez votre formulaire d'inscription dès aujourd'hui à : rezopouce@cc-bievre-est.fr ou sur le site internet de Bièvre Est
➔ Ou auprès de votre mairie.



L'Epiz Bar chez Cindy

Le 11 avril 2024, Cindy succédait à Virginie et le 11 avril 2025, l'anniversaire d'une année d'exploitation s'est fêté avec beaucoup d'enthousiasme, joie et musique...

L'Epiz'bar, commerce de proximité de notre village, vous offre un panel de services tels que : épicerie, dépôt de pain, Dauphiné Libéré, Française de Jeux, vente de cigarettes mais encore Point Relais UPS... Sont également proposées, la restauration le midi et les pizzas les vendredis et samedis soir.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 18h30

Mercredi de 7h30 à 14h

Vendredi de 7h30 à 14h et de 17h30 à 23h

Samedi de 7h30 à 12h et de 17h30 à 23h

Dimanche de 7h30 à 12h.



Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent obligatoirement effectuer leur recensement citoyen.

Ce recensement est obligatoire et permet notamment d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement permet de s'inscrire à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat...) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Vous pouvez faire ce recensement à l'accueil de la mairie ou en ligne sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054

Il faudra dans les 2 cas fournir :

- une carte nationale d'identité ou un passeport valide,
- un livret de famille à jour,
- un justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire ce recensement à votre place et en votre absence. Pour en savoir plus : www.service-public.fr.



Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
C'est obligatoire !

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Instagram @mairiebevenais
Facebook Mairie de Bevenais
Twitter @MairieBevenais
YouTube Mairie de Bevenais

ARANCINI E PIU : l'Italie s'invite à votre table !

« Arancini e Più » est une entreprise artisanale créée par Cassandra, passionnée par la cuisine sicilienne. Elle vous propose des spécialités siciliennes et italiennes faites maison, préparées avec soin sur la commune de Bévenais.

Les arancini sont une spécialité culinaire emblématique de la Sicile. Il s'agit de boules de riz panées et frites, garnies de délicieux ingrédients. Cassandra vous propose une large gamme de saveurs pour satisfaire tous les palais : bolognaise épinard-ricotta, speck, jambon-raclette, curry, chèvre, saumon et bien d'autres !

Et ce n'est pas tout ! Outre les arancini, retrouvez des plats siciliens faits maison ainsi que des spécialités sucrées pour une immersion complète en Italie.

Où trouver ces spécialités ?

- Au laboratoire (sur commande) : 503 rue de la Charrière à Bévenais,
- Sur les marchés :
 - Mardi après-midi : marché de Saint-Hilaire-de-la-Côte
 - Vendredi après-midi : marché de Beaucroissant.

Contact au 06.32.40.62.43 et actualités sur Facebook ARANCINI e Più



Julie POSSANZINI, bévenaitine, vous propose des soins énergétiques LaHoChi, à domicile, afin de rééquilibrer votre énergie et retrouver harmonie et sérénité.

Il s'agit d'un accompagnement, sur mesure, dans le confort de votre domicile, pour prendre soin de vous de manière naturelle et bienveillante.



Parallèlement, découvrez ses bijoux en pierres naturelles, créés pour améliorer votre bien-être au quotidien. Une carte de thé bio, aux vertus apaisantes, vous est également proposée.

Plus d'informations sur le site <https://mesjuliecreations.fr/> pour découvrir les créations et prendre rendez-vous, ou par téléphone au 06.84.86.16.29.

Julie POSSANZINI répondra à toutes vos questions toujours dans l'optique de vous proposer un moment de détente et de bien-être !

MICRO-CRECHE A BEVENAIS



« Fraises des bois » accueille les tout-petits, âgés de 10 semaines à 3 ans, dans un environnement sécurisant où nature et bienveillance sont au cœur de ses valeurs.

Une équipe de 5 professionnels(les) qualifiés(ées) prend soin de vos enfants dans le respect de leurs besoins et de vos attentes. La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Parallèlement, un accueil périscolaire les mercredis, jusqu'à l'âge de 4 ans, est proposé.

Venez rencontrer l'équipe au 306 chemin des Vignes à Bévenais.



NON AU HARCELEMENT

Au mois de novembre a eu lieu la journée de lutte contre le harcèlement à l'école.

Les CM2 ont réalisé une affiche expliquant ce qu'est le harcèlement à l'école puis ils l'ont présentée et expliquée à chaque classe de l'école élémentaire. Les élèves de cycle 3 ont aussi pu assister à une conférence en direct sur le harcèlement à l'école et le cyberharcèlement (en lien avec le journal 1 jour 1 actu).



Plusieurs autres actions sont menées dans l'année. Nous rappelons le numéro d'urgence mis en place au niveau national: le **3018**.



ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Le jeudi 28 novembre, les classes de GS-CP, CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendues sur le site de la réserve naturelle du Grand Lemps pour bénéficier de l'intervention d'Océane et de David dans le cadre du projet "En chemin vers les ENS ».

Ils se sont rendus à la mare des petits diables où ils ont participé à divers ateliers : pêche et identification de petites bêtes de la mare ou observation du paysage à l'aide de jumelles puissantes.



Ils ont pu également travailler sur la reconnaissance des arbres et arbustes des haies, identifier les oiseaux rencontrés au gré du chemin...



Les enfants attendent la prochaine sortie à l'étang de Montjoux avec impatience !



Les classes de GS/CP et CE1/CE2 ont participé au projet "Plumes" mené dans le cadre de la convention d'éducation artistique et culturelle de Bièvre Est avec la Fée Verte. Elles ont travaillé avec Nathalie DELLA VEDOVA de la Cie Objet Sensible. Il s'agissait de séances autour du théâtre d'objets pendant lesquelles les élèves ont appris à donner vie à un objet du quotidien en l'utilisant en tant que marionnette. Une rencontre entre toutes les classes participant à ce projet aura lieu le 16 mai à Chabons.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), la collectivité de Bièvre Est s'engage à promouvoir des actions pour réduire les déchets.

Toutes les classes de l'école ont participé, au mois de novembre, à cette initiative en partenariat avec la CCBE et Mathilde MITAUT, animatrice. Chaque classe a créé une œuvre collective à partir de matériaux récupérés en déchèterie et d'emballages divers. Les œuvres ont été exposées à la Médiathèque La Fée Verte du Grand-Lemps



Une collecte de jouets a également été organisée pour sensibiliser les enfants à l'importance de la seconde main et de la solidarité. Cette action a permis de donner une seconde vie aux jouets inutilisés. Enfin, pour clore la semaine, l'école a proposé une activité sur la réduction des déchets et l'alimentation responsable, ainsi qu'un goûter zéro déchet préparé par les élèves. Ce moment ludique et éducatif leur a permis d'adopter de bonnes pratiques pour la planète tout en favorisant une alimentation saine.



Les élèves ont fêté le début des vacances d'hiver déguisés !

Défilé et goûter ont ponctué ce moment festif.



Ils se sont tous rendus au Grand Angle à Voiron pour assister à un spectacle de danse, dans un objectif d'ouverture à l'art et au monde du spectacle.



En septembre et en octobre, tous les élèves de la PS au CM2 se sont entraînés à courir longtemps.

Cet effort collectif s'est concrétisé lors d'une matinée dédiée, le vendredi 18 octobre, où tous les enfants ont participé. Un grand merci aux parents pour leur précieuse aide dans l'organisation !



Les élèves, de la Grande Section au CM2, ont eu la chance de participer à 7 séances de basket animées par Simon, un éducateur passionné de l'association "Terres Froides Basket". Ces séances ont permis aux enfants de découvrir les bases techniques et l'esprit d'équipe propres à ce sport, tout en s'amusant et développant leurs compétences motrices.



En novembre et décembre, l'association Brézins Multisports a également proposé des activités enrichissantes à l'ensemble des classes. Les élèves de PS/MS ont suivi un cycle de 7 séances axées sur les "Jeux de ballons", tandis que les autres classes ont eu l'occasion de découvrir le Tchoukball au cours de 7 séances, un sport collectif qui combine adresse, coopération et respect.

BRAVO! à l'engagement des élèves, sportifs pleins d'énergie et d'enthousiasme !

Un grand **MERCI** au Sou des Ecoles pour avoir permis ces activités grâce à ses financements !

Votre enfant aura 3 ans en 2025 ou vous avez des enfants scolarisés en primaire et vous habitez sur la commune de Bévenais, pensez à l'inscription à l'école pour la rentrée 2025 !

Pour faire cette démarche, vous devez :

1. passer en mairie pour demander une attestation d'inscription, en présentant votre livret de famille et un justificatif de domicile.
2. puis, prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Madame MEYER, et lui fournir :
 - l'attestation d'inscription obtenue auprès de la mairie,
 - une copie du livret de famille,
 - un certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école)
 - et présenter le carnet de santé de l'enfant, avec les vaccinations à jour.

Pour joindre l'école et prendre rendez-vous :

* Par mail : ce.0380193D@ac-grenoble.fr

* Par téléphone : 04 76 55 96 60 (de préférence le lundi)



Naissances

- Tiago MARTINEZ NOUHANT, né le 20 octobre 2024
- Manoé MANUNTA, né le 07 novembre 2024
- Eliott HODEAU-MOAN, né le 17 décembre 2024
- Naya VAYRETTE, née le 06 mars 2025



Mariage

- Karine DESCHAMPS et Yann PRUGNAUD, le 31 octobre 2024
- Vittoria DEMOLIS et Octave AMORE, le 7 décembre 2024
- Elisabeth ORGEL et Olivier GERIN, le 15 février 2025



Décès



Fernand VIAL, le 2 janvier 2025
 Jean GUINET, le 12 février 2025
 Solange Chapuis, le 04 avril 2025

Bien-vivre ensemble - Limiter les nuisances sonores et autres...

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

En effet, la loi prévoit que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Si aucune démarche ne permet un règlement amiable pour faire respecter la législation (article 1385 du Code civil, article R.1336-7 du code de la santé publique, article R.623-2 du code pénal), la saisie du Procureur de la République, après procédure judiciaire, peut aboutir à une amende de 450€ ainsi qu'à des dommages et intérêts.



Concernant nos amis les chats, nous rappelons que la stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.



L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, thermiques et électriques, est limité aux horaires suivants :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.



La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers. Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épiluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre. Ces déchets verts doivent être envoyés en déchèterie ou être traités par compostage.

Outre les nuisances pour les voisins, odeurs et fumées désagréables, le brûlage des déchets verts libère dans l'atmosphère des polluants toxiques et des particules fines..



Saison 2024/2025: 11 cours, trois coachs et 95 adhérents (tes)

95 adhésions auxquelles sont adossés parfois plusieurs cours, c'est donc 126 personnes que nous côtoyons sur une semaine. Pour les adhérents « multi cours » un tarif dégressif s'applique.

Notre équipe de coach, Cynthia et Hélène, s'est vue renforcée avec l'arrivée de Anne-Joséphine, pour les cours de yoga le jeudi tous les quinze jours. Hélène les lundis et mardis soir avec le Pilates, le renforcement musculaire, le stretching et le fitdance. Cynthia le vendredi matin avec du stretching, du Pilates et un cours de Pilates gros ballon.



Au cours de notre assemblée générale 2023/2024, du 5 décembre, les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité. Nous remercions Monsieur Caron et Madame Bouvier-Patron de leur présence..

L'allocution de Nadine MARRET, Présidente, avec une pensée émue pour Éric notre ancien président, a clôturé notre réunion. A l'occasion de cette AG, nous avons invité l'association « Les Merveilleuses » de Réaumont à qui nous avons remis un don de 340 €, fruit de notre vente des brioches en octobre. En effet, ce mois dit « octobre rose » est dédié aux femmes porteuses d'un cancer et l'objectif de cette association est de créer un réseau d'échanges entre les personnes, les professionnels, les associations et d'informer.

Puis la traditionnelle soirée de Noël et sa tombola ont suivi, dans une ambiance très joviale. Grâce à la générosité de nos donateurs, que nous remercions, de jolis lots ont été gagnés : 1^{er} lot : adhésion 2025-2026 à un cours par semaine par Katia Sauvegrain-Bouzon, 2^e lot : une tireuse à bière par Emilie Roudet, 3^e lot une machine à café et dosettes par Céline Morel...

Les Sapeurs-pompiers de La Frette/Bévenais



L
A
V
I
E

D
E
S

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

L'activité opérationnelle a marqué un ralentissement en 2024, avec 120 interventions réalisées dont 79% sur le secours à personnes et les accidents de la voie publique et 21% pour les incendies et les diverses opérations. Cette baisse de l'activité est aussi enregistrée sur l'ensemble du département de près de 5%.

L'essentiel de nos interventions concernent les feux de forêts, les inondations et éboulements et les phénomènes naturels, qui sont de plus en plus fréquents et dévastateurs. La caserne est ainsi intervenue à différentes reprises pour des inondations en juin sur le secteur de l'Albenc/Poliénas, en septembre sur le secteur de St Egrève, nous sommes intervenus aussi lors de l'éboulement de la montagne à LA RIVIERE en renfort des casernes voisines.



L'effectif de la caserne compte 22 pompiers, les chiffres augmentent un petit peu ! Mathys BOUZON a été incorporé le 10 avril et Lou LAGIER, le 14 octobre. Tous les deux sont issus de la section JSP de Colombe et sont domiciliés à Bévenais. Au plan du matériel, la caserne s'est dotée d'un nouveau Fourgon Pompe Tonne et les pompiers sont équipés de nouveaux casques ROSENBAUER jaunes.

Trois naissances : Malo et Marcel sont arrivés au foyer de Aurélien et Adélaïde le 1^{er} octobre, et Mia le 31 octobre au foyer de Fabien et Mélissa.

Nous déplorons deux décès : Ernest JAYLLET le 19 septembre et René BRAVAIS le 15 octobre.

Afin d'assurer au mieux ses missions, la caserne recherche en permanence du personnel. Si vous êtes âgé de 16 ans minimum, venez renforcer notre équipe et effectuer un acte citoyen. Vous pouvez prendre contact avec le chef de caserne le Lieutenant Stéphane BOUZON au 06-47-55-55-52.

Les diplômés :

Permis Poids Lourds : Quentin BOUZON	Conduite engins pompe : Léonie GULLON
Equipier Incendie 1 et 2 : Romain VITALI	Chef d'Equipe : Maxym BERNARD
Opération Divers : Mathys BOUZON	Equipier feux de forêt : Romain CAHUZAC
Secourir en situation d'urgence aux personnes : Elodie DURAND, Dorian GOMEZ, Romain VITALI.	

Les nominations :

1ère classe : Dorian GOMEZ Caporal : Maxym BERNARD Sergent Chef : Gaëtan DUFOUR.

Les médailles : Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon bronze pour 10 ans de services à Léonie GULLON, Victor GULLON et Romain CAHUZAC.

L'amicale et l'ensemble du personnel de la caserne vous remercient de votre accueil et de vos dons lors de notre passage pour la distribution des calendriers et de votre présence lors de notre matinée boudins caillettes.



Le Sou des Ecoles de Bévenais a pour but de financer les projets pédagogiques prévus par les enseignantes.

Ces financements ont trouvé leur concrétisation au travers :

- d'un déplacement des élèves au Grand Angle de Voiron pour assister à un spectacle.
- l'intervention d'un intervenant à l'école pour organiser plusieurs séances autour des sports de ballons pour l'ensemble des classes,
- la présence d'une intervenante artiste afin d'encadrer les enfants dans la création d'une grande fresque qui orne le mur du nouveau préau, fresque dont le vernissage a eu lieu ce 11 avril,
- enfin, la fête de fin d'année vous offrira un spectacle de hip-hop monté par les élèves avec l'encadrement d'un professionnel.



Afin de poursuivre le financement de ces actions, les membres du Sou des Ecoles préparent des animations et vous attendent pour ces heureux moments de partage si importants pour les élèves de notre village.



Après, le loto du 26 avril, dont nous nous ferons l'écho dans le prochain bulletin municipal, nous vous proposons de noter dans vos agendas :



- le tournoi de pétanque le 24 mai

- le pucier le 25 mai



- la fête d'été le 21 juin.



Et même, si vous n'êtes pas joueur de pétanque, ni fan de vide-greniers, vous pouvez passer nous voir pour casse-croûter ou passer un moment convivial !

Pour que ces manifestations soient des réussites, nous avons toujours besoin de bras pour leurs mises en place, aussi nous remercions par avance toutes les bonnes volontés !



Nous sommes également en recherche de nouvelles idées afin que les élèves de l'école puissent bénéficier d'activités pédagogiques supplémentaires durant leur scolarité, donc là aussi nous attendons vos propositions.





avance ...

Comme nous vous l'avions annoncé TFB a innové cette saison avec la création d'une section multisports.

Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 163 enfants qui pratiquent de multiples disciplines sportives telles que l'athlétisme, les sports de combat, les jeux de ballons, différents sports collectifs et des sports de raquettes.

Tous ceux qui veulent essayer, en cette fin d'année, sont les bienvenus !
Lundi 16h30 à l'école de Colombe,
mardi 16h30 aux écoles de Le Grand Lemps,
jeudi 16h30 aux écoles de Chabons,
vendredi 16h30 aux écoles d'Apprieu et de Charavines.

Contact : Mickael CORTAY au
0672157821

Cette saison 2024-2025 une explosion des licenciés à TFB, actuellement nous sommes 450 licenciés jamais TFB n'avait atteint ce chiffre.

Nos deux équipes de nationale NF3 filles et NM3 garçons entament la deuxième partie de championnat et vont continuer à jouer le maintien.

Les autres équipes attaquent aussi la deuxième phase et leur challenge est la qualification pour les phases finales.



Pour nous suivre :

Facebook : Terres Froides Basket

Instagram : tfb_38

TikTok : terresfroidesbasket

Site internet : terresfroidesbasket.com

ou Emilien BAJAT 06 73 30 70 70



A bientôt sur les terrains de basket !



Le 23 février dernier s'est déroulée notre traditionnelle matinée «diot-crozet». Cette manifestation a rencontré un véritable succès avec plus de 350 diots dévorés par les gourmands !



Ce fut également un excellent moment de convivialité avec un apéritif qui s'est prolongé dans l'après-midi.

Bon nombre de nos partenaires ont répondu présent à ce rendez-vous : la team BEF les remercie chaleureusement de leur présence et de leur soutien depuis plusieurs années. Un grand merci également à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation, de la fabrication des diots jusqu'à leur engagement le jour J.



A noter
18 mai
28 juin

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 18 mai à partir de 10h00 à l'abri festif, pour notre tout nouveau marché artisanal, et le samedi 28 juin pour «Bévenais en fête l'été... »



L
A
V
I
E
D
E
S
A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Club de l'Amitié



NOTRE ROSSIGNOL S'EN EST ALLÉ ...

Jean a été trésorier de notre Club pendant 19 ans. Il savait tout faire, commissionnaire, animateur, organisateur, chanteur, il été très actif et généreux de son temps.

Il nous manque et nous pensons beaucoup à lui.



Le Hand Bièvre Terres Froides sur tous les fronts !

Comme attendu par l'équipe dirigeante et les bénévoles, les deux manifestations de ce début d'année 2025 auront été, une nouvelle fois, un réel succès !

Si le loto a enregistré pas moins de 1100 entrées, la fête de la St Patrick n'a pas à rougir avec l'ambiance de folie générée autour du blind test et du concert du groupe Rockn'Chair38 jusque tard dans la nuit... Vivement l'année prochaine !

Si on observe une nette progression dans les résultats des équipes jeunes, féminines et masculines, les groupes mini et baby hand poursuivent, quant à eux, l'apprentissage du handball autour du jeu avec dynamisme et plaisir, tout comme les « loisirs » !

Du côté des seniors, le maintien est de rigueur : les rencontres se suivent mais ne se ressemblent pas. Les matchs restent à leur portée pour la victoire et les troupes doivent restées soudées, dans la cohésion et le jeu collectif pour espérer garder une place de choix dans le tableau.

En route pour la finale de la coupe d'Isère Jacques Battu



Du côté de la sélection Isère de handball, le club tient à féliciter les jeunes joueurs retenus pour participer à cette compétition ! Le HBTF sera très bien représenté cette année !

Cap sur la dernière partie de saison pour l'ensemble des collectifs avec au programme : les portes ouvertes aux entraînements et les finales de coupe Jacques Battu pour les 13 filles de l'entente Pays de Bièvre HB. Les dirigeants poursuivent parallèlement leur engagement sur l'ensemble du bassin de vie, avec une présence certaine aux différentes manifestations locales tout en envisageant la saison 2025/2026.

Pays de Bièvre Handball s'inscrit dans l'histoire !



NUMEROS UTILES



- 15 SAMU
- 17 GENDARMERIE
- 18 POMPIERS
- 112 TOUTES URGENCES (Union Européenne)
- 114 URGENCE POUR PERSONNES SOURDES
- 115 SAMU SOCIAL
- 119 URGENCE ENFANT MALTRAITE
- 3919 VIOLENCES CONJUGALES
- 116000 URGENCE ENFANT DISPARU
- 3115 URGENCES VETERINAIRES

N
U
M
E
R
O
S

U
T
I
L
E
S



0 800 948 421 URGENCE EN LIEN AVEC L'EAU

ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7

La gestion de l'eau est une compétence dévolue à la Communauté de Communes de Bièvre Est, seule habilitée à prendre en charge vos urgences.

Par conséquent, la Mairie de Bévenais ne peut pas être votre interlocuteur pour les questions liées à l'eau.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

09 72 67 50 38
numéro accessible
24h/24 et 7j/7

